

NOTRE VILLAGE

CADOURS



ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Le transport à la demande

DOSSIERS

- Composteurs
- Programme Bourgs-Centres
- Chantier en cours ou à venir
- Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



Le début d'une nouvelle année est toujours un moment singulier où se mêlent moments festifs et conviviaux avec de bonnes résolutions et des perspectives ambitieuses qu'il faut savoir garder réalistes.

Dans un contexte national et international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, l'inflation touche tous les secteurs, bousculant nos vies et nos quotidiens.

Dans cette période d'incertitudes, où les prix s'envolent et où, malgré les annonces médiatiques, les dotations que l'Etat doit verser aux communes s'amenuisent, les transferts de charges se multiplient. Ils n'ont jamais été aussi nombreux depuis ces dernières années. Il semble, d'après les annonces faites, que le rythme va s'accélérer et sûrement, comme chaque fois, sans que les totales compensations financières qui devraient les accompagner ne soient au rendez-vous.

Cela impacte et contraint les finances communales. Nous devons faire plus avec moins pour garantir un niveau de service convenable. Nous devons mettre tout en œuvre, nous organiser et nous équiper pour faire de Cadours, le Cadours de demain.

Notre commune est en mouvement, elle évolue, elle doit obligatoirement se transformer pour offrir à toutes et tous une bonne qualité de vie, quels que soient l'âge et la situation des familles.

Anticiper et agir doit être notre ligne de conduite, à court et moyen termes, avec beaucoup d'investissement et de pugnacité. Des choix stratégiques, de nouvelles organisations seront nécessaires, si nous voulons continuer à exister et à faire de Cadours ce pôle de référence et d'attrait pour tout un bassin de vie.

Les investissements d'aujourd'hui seront nos économies de demain et contribueront à stabiliser la part fiscale et à préserver les équilibres financiers auxquels nous sommes assujettis.

En 2024, nous devons mettre la commune au cœur du territoire en termes d'attractivité et faire de notre ruralité un point fort en développant des projets structurants et ce en nous appuyant sur nos partenaires institutionnels de proximité que sont le Département et la Région.

Soyez certains que nous sommes pleinement mobilisés à poursuivre la modernisation de notre commune tout en préservant son authenticité et son rôle en tant que pôle territorial de référence.

Je tiens à remercier les élus municipaux pour leur collaboration dans les multiples dossiers mais surtout saluer l'action et l'implication de l'ensemble des services municipaux pour leur investissement sans faille dans la vie quotidienne de notre cité et la réalisation des projets municipaux.

Un remerciement appuyé à toutes celles et ceux qui, à des titres divers, collaborent à la vie communale, acteurs économiques, entreprises, artisans, commerçants et bien évidemment les associations et leurs bénévoles qui animent la commune et contribuent à son dynamisme, à son rayonnement dans l'intérêt de partager et de toujours mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite de vivre une année 2024 dans le maintien de la santé pour vous et vos proches.

Nous resterons et demeurons à votre écoute avec la volonté de toujours avancer, avec plus de conviction et de foi dans l'avenir.

C'est donc avec un immense plaisir que je vous présente, en mon nom, au nom de mes Adjoints et de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, des vœux de bonne année.

Que cette année soit une année de solidarité, d'optimisme et d'action. Que 2024 vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, beaucoup de bonheur et de sérénité.

Bonne et heureuse année !

Votre Maire



INFORMATIONS MUNICIPALES

TITRES SÉCURISÉS

Grâce à la forte implication des trois agents territoriaux qui le composent, le service de délivrance des cartes d'identité et passeports remplit pleinement son objectif, à la grande satisfaction des usagers.

Six mois après son ouverture, le bilan est très positif.

Au 30 novembre 2023, 1403 titres ont été délivrés, soit une moyenne d'une soixantaine sur 2,5 jours d'ouverture par semaine. Le délai moyen pour l'obtention d'un rendez-vous est actuellement de deux semaines. Les demandes émanent de plusieurs régions de France (région parisienne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, etc.).

Depuis le mois de septembre, il convient de souligner une réduction notable des délais de remise des titres.



Pour rappel :

Les demandes de titres sécurisés (cartes d'identité et passeports) se font sur rendez-vous (planning sur le site de la mairie ou auprès de la mairie). Les remises, quant à elles, se font sans rendez-vous, uniquement les Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / Mardi de 13h30 à 18h00 / Mercredi de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces jours et horaires, aucune remise ne sera effectuée.

STATION VERTE

Qu'est-ce qu'une "station verte"? C'est un territoire d'écotourisme basé sur la protection de la nature, la protection du patrimoine et des habitants. Nommé "station verte", le territoire a ou pas un label d'écotourisme. Ce label a été créé en 1964, il permet de garantir que le territoire rentre dans des critères bien spécifiques et rassure les touristes sur des valeurs sûres. Notre département compte une dizaine de stations vertes.

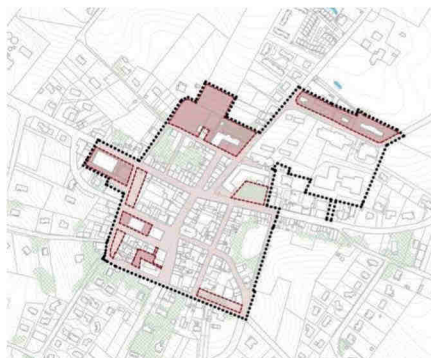
Nous œuvrons aujourd'hui pour que Cadours soit labellisé. Pourquoi?

Notre commune a de très bons atouts, notamment grâce à l'ail violet, au marché de plein vent avec des produits locaux, et tout au long de l'été aux marchés nocturnes et à la fête de l'ail.

Une labellisation "station verte" amènerait une dynamique supplémentaire à Cadours autour du tourisme.



RÉFLEXION AMÉNAGEMENT PLACES PUBLIQUES



La réflexion sur l'aménagement des places publiques de la Commune continue avec la sélection, en septembre dernier, du bureau d'études qui va mener une analyse des différentes places. Cette analyse va se concrétiser par l'élaboration, avec toutes les parties prenantes, d'un plan guide donnant la trajectoire des aménagements qui viseront à améliorer la qualité de vie des habitants et anticiper l'évolution urbaine de la Commune sur le long terme. Ce plan guide sera notamment un entrant au programme Bourgs-Centres détaillé dans les pages suivantes.

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le service de Transport à la Demande (TAD) est un service ouvert à tous qui permet aux administrés de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans (CCHT) de se rendre à Cadours le mercredi matin.

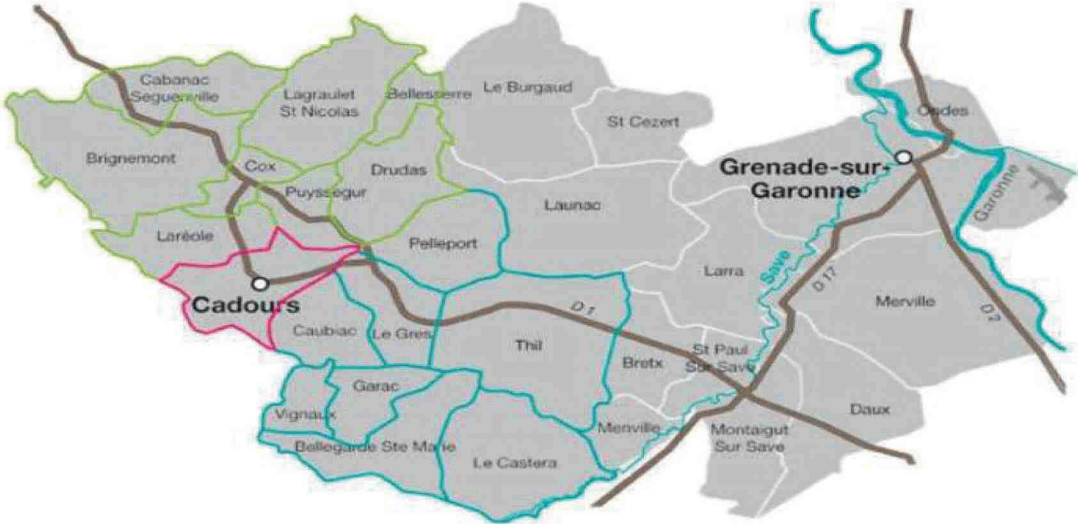
Comment ça marche ?

Un véhicule vient vous chercher à l'adresse de votre choix et vous y ramène, si vous le souhaitez, quelques heures plus tard.

- Le service fonctionne le mercredi de 9h à 11h30 pour la zone « Nord » et le mercredi de 9h45 à 12h15 pour la zone « Sud », sur réservation.
- Le prix est de 1€ l'aller simple ou 2€ l'aller-retour
- Le TAD assure des navettes sur :
 - Zone « Nord » : Cabanac-Séguenville, Brignemont, Cox, Laréole, Lagraulet-Saint-Nicolas, Belleserre, Drudas, Puysségur, Pelleport, Cadours.
 - Zone « Sud » : Caubiac, le Grès, Vignaux, Garac, Bellegarde-Sainte-Marie, Le Castéra, Thil, Cadours.
- Lieu de desserte : Arrêt liO « La Halle », avenue Raymond Sommer.

Nouveauté 2024 : Le TAD s'étend sur le secteur de Cadours

- Horaires : tous les mercredis matin
 - Secteur Nord (en vert sur la carte) : Arrivée à Cadours à 9h / Départ de Cadours à 11h30
 - Secteur Sud (en bleu sur la carte) : Arrivée à Cadours à 9h45 / Départ de Cadours à 12h15



- Le prix est de 1 € l'aller simple ou 2 € l'aller-retour

Comment réserver ?

Les réservations se font du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (16h la veille du déplacement) dans la limite des places disponibles via une centrale de réservation au 0 805 60 81 00 (N°Vert).

La Communauté de Communes des Hauts-Tolosans propose le service de transport à la demande en partenariat avec la Région Occitanie.

Le service est opérationnel à compter de janvier 2024.

ORGANISATION PERSONNELS (MAIRIE ET SIVS)

Madame Stéphanie Padeloup, responsable Ressources Humaines - Finances a cessé ses fonctions à la mairie de Cadours en avril 2023.

Fin août, madame Patricia Meesseman a rejoint ce pôle administratif.

PROGRAMME BOURGS-CENTRES

Comme déjà évoqué précédemment et détaillé dans le bulletin municipal n°52, la commune de Cadours, en tant qu'ancien chef-lieu de canton, avait fait acte de pré-candidature au dispositif « Bourgs-Centres Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée » en 2021. En 2022, sa sélection était confirmée.

Pour rappel, à travers différentes études et actions, ce programme et la politique associée visent à :

- dynamiser l'économie des bassins de vie;
- améliorer le cadre de vie de la population (services de qualité dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, touristiques, de loisirs, ...)
- accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

Concrètement, pour notre commune, 3 axes stratégiques principaux ont été identifiés :

- Dynamiser et valoriser la ville haute et son patrimoine;
- Restructurer le quartier En Palanque;
- Améliorer les équipements sportifs et faire le lien avec le paysage cadoursien.

L'étude stratégique pour le Développement et la valorisation du «Bourg-Centre» de Cadours est réalisée par le bureau d'études Isthme.

La signature du contrat s'est tenue le 19 décembre dernier à Saint Sauveur en présence des différents partenaires (Région Occitanie, PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Pays Tolosan, Communauté de communes des Hauts Tolosans). Le contrat liant ces partenaires porte sur les années 2022 à 2027. La version de base s'étale sur 3 ans et un potentiel renouvellement est possible tous les trois ans.

KIOSQUE À SAPINS

Après les fêtes, il était temps de dire au revoir à notre sapin de Noël, sans être triste, puisque une seconde vie a pu lui être offerte !

Comme communiqué au mois de janvier, pour la première année, la commune de Cadours a proposé de récupérer votre sapin naturel, dépouillé de toute décoration (guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...). Il suffisait de venir le déposer dans le kiosque à sapins installé Place du Marché à l'Ail, du 28 décembre 2023 au 21 janvier 2024.

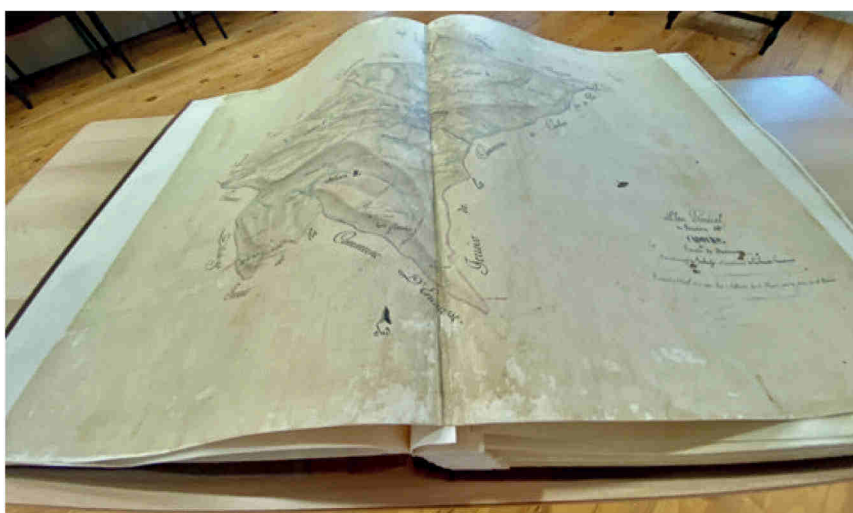
Les sapins ont été transformés en broyat qui est mis à la disposition des administrés à compter du 22 janvier, sur le parking du stade de foot.



RESTAURATION DU PREMIER ATLAS NAPOLÉONIEN

Lors de la séance du 11 avril 2023, le Conseil Municipal a voté la restauration d'un plan cadastral napoléonien du territoire de Cadours dont l'état s'était fortement dégradé.

Parmi plusieurs entreprises spécialisées dans la sauvegarde et la pérennité des documents anciens, le choix s'est porté sur La Reliure du Limousin dont le savoir-faire artisanal est reconnu par l'État qui vient de lui attribuer pour la 3ème fois consécutive le label d'Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), distinction prestigieuse récompensant un travail d'excellence en matière de restauration du patrimoine écrit et reliure artisanale.

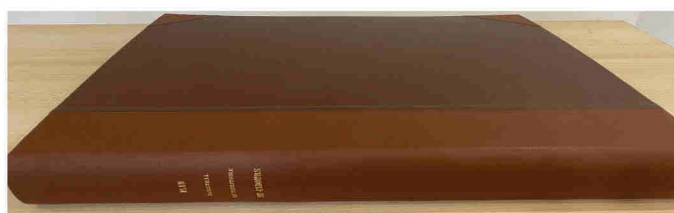


Plan Général de la commune de Cadours

Il aura fallu au total près de 111 heures de travaux minutieux (gommage, dépoussiérage, mise à nu des planches, réencollage, comblage des lacunes, doublage de papier japonais, reclassement et montage, confection de la reliure en toile et cuir avec inscription manuscrite du titre en filets d'or) pour obtenir un résultat remarquable.



Avant restauration



Après restauration

La fourniture d'une boîte de conservation permettra de protéger durablement ce registre du vieillissement naturel et des pollutions extérieures. L'enregistrement numérique des données facilitera l'accès à sa consultation. Le coût (4 771€ HT) a été financé en partie grâce à une subvention accordée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

La restauration d'un deuxième ouvrage est également prévue en 2024.

CHANTIERS

AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE

Suite à la procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon et de régularisation des sépultures sans concession en terrain commun, une restructuration du cimetière est en cours de réalisation. Elle a débuté par le carré numéro 2 (voir image ci-contre). Les anciennes sépultures ont été regroupées et déposées dans un ossuaire. Une allée va être réalisée et des cuves préfabriquées seront installées.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme mentionné lors de bulletins précédents, notre commune, au fil des programmes, procède au remplacement des lampes sodium et halogènes par des lampes de type LED avec réduction de puissance à certaines heures.

Cette transformation va se poursuivre en 2024 pour le remplacement d'environ 130 lampes anciennes restantes.

La mise-en-place du projet, à travers le programme nommé "LED++" est en cours de finalisation.

DIVERS AMÉNAGEMENTS À VENIR OU EN RÉFLEXION

- Panneaux sécurité aux abords des écoles;
- Création d'un Abribus chemin de Lassoulan;
- Identification des Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable. La loi APER du 10 mars 2023 prévoit de mettre en place des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR) sur le territoire. Cette loi permet aux communes de définir des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. La Commune va donc réfléchir aux zones les plus favorables en fonction de la réalité du territoire cadoursien et de leur potentiel d'énergies renouvelables.
- Remplacement de la chaudière à fioul de l'Ecole Élémentaire de Cadours par une solution à base de Géothermie. En plus de l'économie financière réalisée, ce changement s'inscrit dans une logique de diminution de la dépendance aux énergies fossiles et de réduction de l'empreinte carbone de nos écoles. Le dossier de consultation pour la maîtrise d'ouvrage est en cours par le SIVS et les travaux pourraient débuter au second semestre 2024.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Hommage à Edouard DUPOUX

Lors des obsèques de Edouard DUPOUX, c'est une foule immense qui a rendu hommage à votre Président honoraire et ancien Président actif pendant de nombreuses années à la tête de l'association des Anciens Combattants de la section de l'Union Fédérale de Cadours. Avec sa disparition, c'est un de notre passé qui disparaît. Il laisse une empreinte indélébile. Bien plus qu'un Président dévoué, il était un élément dans la famille que nous formions.

Son investissement a été bien au-delà de ses fonctions de Président des Anciens Combattants, que ce soit dans ses fonctions communales ou extra communales.

Edouard nous a quittés physiquement mais son esprit restera à jamais parmi nous. Son absence laisse un vide immense mais son héritage perdurera à travers les souvenirs que nous partageons et les valeurs qu'il a incarnées.

Son dévouement n'était qu'un aspect de ses vertus qui peuvent être citées en exemple.

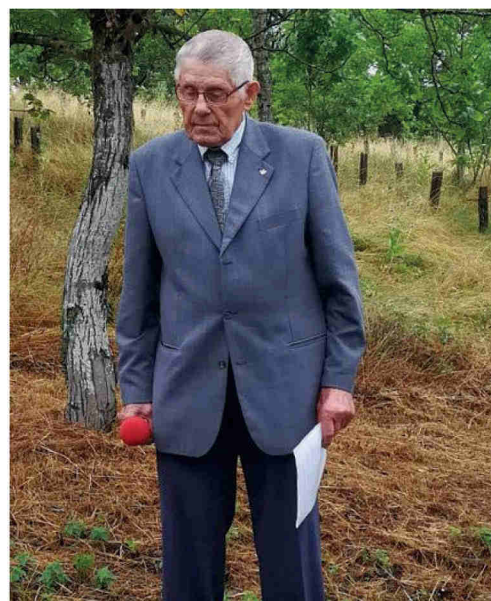
Il avait l'amour du devoir réalisé.

Il était aimé et respecté de tous.

Il était notre maître, il restera notre modèle.

Au revoir Edouard et Merci.

Henri BÉGUÉ, Président des Anciens Combattants



Source photo: LaDepeche.fr

RÉTRO MOBILE CLUB OCCITAN (RMCO)

Le Retro Mobile Club Occitan est une section de l'association « Loisirs en Pays de Cadours ».

Ce club a été créé début 2023, en prenant la suite du RMCC de Caubiac, qui avait cessé son activité en janvier 2023.

Le RMCO regroupe des passionnés de véhicules historiques, sportifs ou d'exception, autos et motos de toutes marques.

Ce club se réunit tous les seconds dimanches de chaque mois entre les deux halles de Cadours face au bar le Chamijo. Il organise aussi des sorties à thème. Parmi les sorties organisées, il y a, entre autres, chaque année : une sortie moto sur une journée et une sortie mixte auto-moto sur deux jours.

Le RMCO est complémentaire aux autres clubs locaux, et dans la mesure du possible participe aux événements de ces divers clubs.

Les membres du club RMCO, sont de fait membres de l'association mère Loisirs en Pays de Cadours, et profitent également des divers événements organisés par l'association.

Les responsables du RMCO sont : Henri LUGAN et Yves LECOMTE

Contact : rmco@myyahoo.com



KARATÉ SHOTOKAN CADOURS (KSC)

Un début de saison en fanfare.

Dès le 6 septembre 2023, le club de karaté de Cadours ouvrait les portes du dojo.

Avec plus de 100 adhérents, le club est toujours en bonne forme : pour exemple, la section Panda Karaté 4 – 6 ans a été complète en 1 semaine avec 21 enfants.

Nos enseignants, Cécile, Stéphanie, Julie, Chloé, Mathys, Fabrice et Sylvain, tous diplômés, ont redémarré la saison avec plusieurs projets à venir : la semaine des copains, le passage des étoiles pour les pandas, le cours déguisé d'Halloween, le passage de ceinture noire, les compétitions ...



Le club va proposer également une formation PSC1 pour les enfants dès 10 ans et les parents.

Concernant la compétition, fidèle à son habitude, le club brille sur les podiums en ce début de saison. Présents à Cahors lors du Challenge Occitanie et à Saint Orens pour les championnats départementaux de la Haute Garonne, sélectifs pour l'Occitanie, nos athlètes âgés de 10 ans à +50 ans, ont ramené Bronze, Argent et Or. De très belles performances qui résultent d'un enseignement et d'un coaching de qualité.

Le club propose également des cours de Cardio boxe, le mercredi de 20h15 à 21h15, au dojo. Suite à un partenariat avec le club de boxe de Verdun, dans lequel

notre coach, Cécile, donne également les cours le lundi de 19h30 à 20h30, les adhérents peuvent pratiquer 2 fois dans la semaine, sans augmentation de tarif : 2 cours pour le prix d'1 !!!

Cette discipline mêle cardio et renforcement musculaire, sans connaissance particulière. Accessible à tous, avec des niveaux de difficultés variables en fonction du souhait de chacun, les cours se déroulent dans une ambiance conviviale. Si vous avez envie de vous dépasser, de vous remettre en forme, de partager un bon moment en laissant à l'entrée les soucis du quotidien, n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail karatacadours@gmail.com

Ou par téléphone au 06.74.29.58.28.

Le club vous retrouvera également pour les lotos organisés à Cadours, par l'association, le dimanche 07/01 et le dimanche 25/02, nous espérons vous y voir nombreux.



JUDO COTEAUX SAVE

10 ans de Judo à Cadours ça se fête.

Pour partager ce beau moment avec les clubs amis et les adhérents de Judo Coteaux de Save, Alex Delaure, l'entraîneur, a invité Tatsuto Shima, expert japonais reconnu, à encadrer trois journées de Judo au Dojo de Cadours.

Les enseignants des clubs de St Jory, Verdun sur Garonne, Dojo Tonic, Mazades, Etam et Croix de Pierre Judo ont grandement apprécié la palette technico-pédagogique.

Des judokas de tout âge ont pu pratiquer sur 3 jours de stage lors des vacances de Toussaint.

Dimanche, plus de 50 judokas étaient présents (voir photo).

Suite au succès de cet événement, il sera reconduit l'année prochaine.

Sayonara (au revoir) Tatsuto



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque intercommunale de Cadours vous propose ses animations:

1 - La Maison des solidarités de la Salvétat St Gilles a accepté le projet initié par le Conseil Départemental. Mise en place de 5 ateliers sur au plus 3 ans, intégrant du public empêché, tel 'les personnes isolées sur notre territoire'. Nous avons déjà mis en place deux après-midi : les lundis 18.09 et lundi 18.12 → nous continuerons sur 2024-2025.

2 - La ludothèque vient le 3^e lundi de chaque mois au sein de la Bibliothèque. Vous pouvez découvrir les jeux qu'elle propose et vous abonner à son catalogue en ligne pour 30 € par an. Nous ferons avec elle 2 animations gratuites 'Ludothèque' au printemps et en automne, au foyer de Cadours.

3 - le dimanche 24.03, aura lieu en l'église de Cadours, à 17h, le concert gratuit offert par le Conseil Départemental, 'ARAELE' → Inspirées depuis l'enfance par les sons des Terres Celtes, deux chanteuses-musiciennes (sœurs) content et incarnent au travers de leurs chants histoires d'amour bienheureuses ou miséreuses, rêveries et regrets, enracinement à la terre et splendeur de la nature. Compositions originales ou titres traditionnels celtiques, ces airs lointains portés par leurs voix et leurs instruments – harpe celtique, guitare, tin et low whistles, bodhran – vous transportent hors du temps ; « un écho enchanteur dans un style celtique unique ».

4 – Nous allons faire une animation 'Fake news' pour les 9-11 ans : comment développer son esprit critique face à l'avalanche des mauvaises informations ? Le jour n'est pas encore fixé.

5 – Nous ferons deux ateliers scientifiques dans le domaine des énergies : vent, nuages...

6 – Nous allons suivre l'évènement international des Jeux Olympiques →

A – Chasse aux trésors dans Cadours : elle se fera à pied dans Cadours. Des médailles et des lots seront remis ; date à fixer. Ouvert à tous, petits et grands.

B – Nous allons faire voyager notre peluche 'P'tit loup' – qui va faire ses JO - dans l'ex-canton (16 communes) : ça donnera un concours Photos : vous prendrez en photo P'tit Loup' dans un endroit insolite du canton et nous ferons ensuite un livret photos. Ouvert à tous, petits et grands. Remise de prix.

La médiathèque va élargir ses horaires, nous allons passer de 18h à 20h d'ouverture au public... Suivez-nous sur nos différents supports de communication : facebook (médiathèque intercommunale de Cadours), messages internes etc. Nous vous donnerons notamment les dates non encore fixées pour certaines animations. De même, nous fixerons peut-être en cours de trimestre de nouvelles animations... à suivre.

Tél : 06.79.80.74.47 ou mediatheque.cadours@hautstolosans / Inscription : 2 € à vie ! par carte abonné.

A très bientôt



Temps du Relais Petite Enfance qui vient écouter des histoires et passer du temps ensemble (nounous et enfants)



Tournoi MARIO KART (lundi 23 octobre 2023)

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique des Coteaux de Cadours (EMCC), gérée par une association loi 1901 depuis plus de 20 ans, est très dynamique. Une équipe pédagogique, composée de professeurs diplômés, encadre avec bienveillance et professionnalisme tous les élèves musiciens.

Une offre instrumentale variée est proposée puisqu'on y enseigne le chant, la batterie, la flûte traversière, la guitare, le piano, le violon et depuis seulement 3 ans, le violoncelle. Ces enseignements s'accompagnent, bien entendu, de la Formation Musicale (FM) aussi connue sous le nom de solfège pour les enfants (premier cycle), et aussi depuis 2 ans, d'un cours réservé aux adultes. Les tout-petits ne sont pas oubliés avec l'éveil musical, qui débouche l'année d'après sur l'initiation instrumentale.

Diverses formules de cours sont proposées pour permettre de coller au mieux aux emplois du temps des adultes qui travaillent et aux nombreuses activités des enfants.

L'école propose également de nombreux projets, concerts et moments de partage. Des « ateliers » pour apprendre à jouer ensemble mais aussi devant un public, en préparation du concert de fin d'année qui a lieu tous les ans sous la halle de Cadours.

La prochaine manifestation : le concert des professeurs et élèves, prévu le 17 mars.

Pour tout savoir sur l'association EMCC, rendez-vous sur le site de l'école <https://ecole-musique-cadours.fr> ou sur Facebook, ou rentrez en contact avec M. Jean-Philippe Bernard (président de l'association) ou Mme Aurore Piquemal-Barrou (directrice de l'école).

CIRCUIT AUTOMOBILE CADOURS - LARÉOLE (CACL)

La rétrospective de Septembre s'est très bien passée, avec quelques innovations dont l'installation d'un écran géant permettant aux spectateurs de suivre l'intégralité du circuit. La journée du samedi se termina par un concert fort apprécié du public.



Nous avons été honorés de la présence de la petite-fille de Louis Rosier, vainqueur de 1952, sur Ferrari.

Pour 2024, année qui verra les quarante ans de l'association du CACL, nous renouvellerons l'écran géant et le concert et nous avons prévu encore plus de nouveautés, comme la possibilité pour les spectateurs de se rendre à l'intérieur du circuit, à proximité des anciennes tribunes.

Le Samedi 31 Août et le Dimanche 1 Septembre devraient, aussi, voir l'arrivée de plateaux par marques.

Alors rendez-vous début Septembre et si, d'ici là, vous souhaitez rejoindre, une des plus vieilles associations de notre village, n'hésitez pas à prendre contact avec nous:

contact@circuitdecadours.com

Notre assemblée générale se tiendra le 20 Janvier à Cadours.

LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

L'association Loisirs en Pays de Cadours, qui compte à ce jour 167 adhérents, vous propose une multitude d'activités et vous attend pour passer de bons moments conviviaux. Vous pourrez jouer au bridge, organiser les tournois de belote, participer aux ateliers « rencontre », faire de la peinture ou des arts créatifs, de la photo, du théâtre, du yoga, de la couture (nouveau), ou encore en extérieur de la marche, participer aux activités et expos de véhicules anciens avec le RMCO.



Nous proposons également un atelier écriture (nouveau), des cours d'informatique (nouveau) ou de la sophrologie de groupe.

Pour les plus jeunes, notre section théâtre saura les accueillir avec un professeur pour monter une nouvelle pièce.

A noter que notre troupe de théâtre adulte donnera (s'ils sont prêts) une représentation lors du prochain repas des aînés à Cadours.

Cette année, l'association a co-organisé la rando pour la fête de l'ail violet fin août 2023 et la marche pour Octobre Rose, au profit de la ligue contre le cancer, le 15 octobre dernier.

L'année sera ponctuée par notre galette des rois le 06 janvier 2024, notre loto le 21 janvier 2024 et une sortie de printemps le 11 mai 2024. Nous clôturerons cette saison 2024 par l'assemblée générale avec son traditionnel buffet dînatoire le 14 juin.

Adhésion de 12€ pour l'année et 6€ pour les mineurs (hors coût des professeurs pour certaines activités).

Renseignements : M. SIMON au 06 07 62 90 03 ou M. CHAVAROCHE au 06 86 27 78 22.

A très bientôt...

ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES de l'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS

Notre association a pour objet de collecter des fonds pour aider à financer les projets et actions de l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Cadours.

L'année scolaire a débuté avec convivialité, par un petit déjeuner de rentrée offert aux parents.

Notre loto a eu lieu le 24 novembre dernier.

Nous remercions l'équipe enseignante qui en a géré l'animation, les parents qui nous ont aidé pour la confection des gâteaux et le rangement de la salle, tous les commerces pour leur générosité, ainsi que tous nos participants.

Nous vous attendons en 2024 :

- le 24 mars pour notre vide-grenier
- en fin d'année pour la kermesse

Continuons à créer du lien entre parents de l'école
et à offrir aux enfants de beaux souvenirs !

Rejoignez-nous sur :

- notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/APEEEECadours/>

- notre mail : apeeec31@gmail.com



CADOURS OLYMPIQUE

Patrick Augé (Président) 06 42 17 52 97 - cadoursolympique@gmail.com - [facebook.com/cadoursolympique](https://www.facebook.com/cadoursolympique)

L'assemblée a eu lieu le 23 juin à 18 h 30.

REVUE D'EFFECTIFS

Pour la saison 2023/2024, le club se compose de 165 licenciés, qui vont de l'âge de 5 ans jusqu'aux vétérans, encadrés par 20 bénévoles dont 10 éducateurs diplômés ainsi que des parents responsables de catégories. On dénombre 10 équipes au total dont 1 équipe de vétérans et 1 équipe féminine. En début d'année 2024, au vu de l'effectif en augmentation, les joueuses féminines joueront à 11.



UNE NOUVELLE POLITIQUE SPORTIVE POUR MIEUX ENCADRER NOS EQUIPES

Une entente avec le club voisin d'Aucamville 82 a été mise en place pour étoffer les catégories U14 et U16. L'entente se passe très bien. Une politique sportive a été mise en place à l'été 2023 pour les catégories U6 à U11 dans le but de donner de la cohérence à nos entraînements entre les diverses catégories et permettre une meilleure progression de nos joueurs et de nos résultats, ce qui est d'ores et déjà le cas.

UN CLUB CONVIVIAL

Le tournoi de rentrée a eu lieu les 22 et 23 septembre 2023 et a réuni plus 450 joueurs et joueuses des clubs de la Haute-Garonne, Gers et Tarn-et-Garonne pour une belle fête du football qui a duré tout le week-end.

À l'occasion du goûter de Noël, qui a eu lieu à la salle intercommunale le 17 décembre, le club a offert à chaque licencié mineur un mug logotisé avec son prénom dessus. Le 28 janvier, le club partage la galette des rois dans la salle intercommunale à partir de 16 h. Notons aussi que des auberges espagnoles sont organisées par les secrétaires de catégories ce qui permet de nouer des liens entre les parents, les enfants et les éducateurs.

Le club prépare d'ores et déjà les tournois de fin de saison.

Pour tous renseignements et inscriptions joindre le 06 42 17 52 97 ou par mail : cadoursolympique@gmail.com



SAPEURS POMPIERS

L'adjudant Jean-Pierre Rossi a pris sa retraite de Sapeurs Pompiers Volontaire, du centre de secours de Cadours le premier Juillet 2023 sous la gestion du Lieutenant Laurent Cohen.

Il est rentré au premier juillet 2003 en qualité de Sapeur seconde classe, sous la gestion du Lieutenant Didier Laffont, chef de centre, pour y servir durant 20 ans avec passion et abnégation.

En effet, Jean-Pierre Rossi a donné de son temps à la population, en jonglant entre vie privée, vie professionnelle, et volontariat.

Aujourd'hui, il a transmis sa passion à son fils Manuel à qui nous souhaitons une belle carrière. Nous saluons avec respect son engagement et investissement au service des autres et lui souhaitons une excellente retraite.



AUTRES INFORMATIONS

DANONE CHAMPIONS TOUR

Dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la société DANONE organise le DANONE CHAMPIONS TOUR, une course relais entre ses 23 sites français.

Une traversée de Cadours est prévue le 19 février 2024 entre 14h30 et 16h30.

COMPOSTEURS

Réduire ses déchets à la source, une obligation dès le 1er janvier 2024

Environ 30 % de déchets organiques : épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas se retrouvent dans les ordures ménagères. Mélangés aux autres déchets, ils sont transportés et brûlés par incinération alors qu'ils pourraient être facilement compostés.

Le compostage est un excellent moyen de réduire ses déchets à la source, tout en produisant un bon fertilisant pour le jardin.

A partir du 1er janvier 2024, cette démarche de compostage devient obligatoire pour tous les particuliers.

Voici les premières étapes pour lancer son compostage chez soi:

- se procurer un composteur. La Communauté de Communes des Hauts Tolosans propose deux types de composteurs à des tarifs préférentiels (15€ pour le modèle en plastique recyclé, 20€ pour le modèle en bois), contact ci-dessous;
- commencer son compost en mélangeant ses déchets de cuisine avec des déchets secs en provenance du jardin.



Source image: Toulouse Métropole



Vous êtes perdus, pas de panique.

Antoine et Léo, guides-composteurs de la Communauté de communes des Hauts Tolosans, vous proposent une assistance compostage gratuite téléphonique ou à domicile : un diagnostic de votre composteur sera établi et des conseils pratiques vous seront donnés afin d'obtenir facilement et sans nuisances un compost de qualité.

Contact Service de gestion et prévention des déchets

Route de St Cézer

31330 Grenade

05 61 82 63 74

compostage@hautstolosans.fr

Réservation: <https://www.hautstolosans.fr/demarche-administrative/reserver-un-composteur/>

Guide: <https://librairie.ademe.fr/cadic/6991/guide-reussir-compost.pdf>

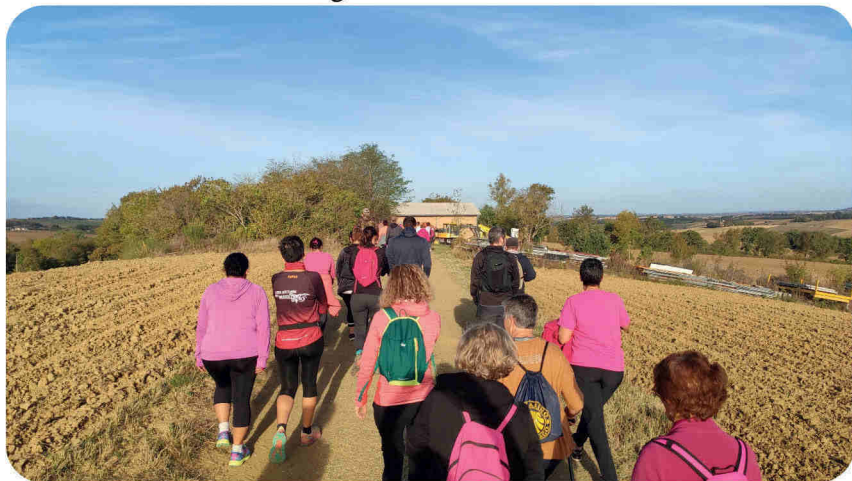
ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

OCTOBRE ROSE

Cette année, pour la première fois, Cadours s'est engagé auprès d' "Octobre Rose" avec une marche, pour récolter des fonds afin d'aider la Ligue contre le Cancer.

Merci à tous les participants, à l'association de la marche nordique et à la section "marche" de Loisirs en pays de Cadours. Grâce à vous, nous avons reversé 990€ à la Ligue.



Nous espérons vous retrouver l'année prochaine encore plus nombreux. N'hésitez pas à en parler autour de vous, à créer des équipes en amenant vos familles, amis, collègues de travail, ...

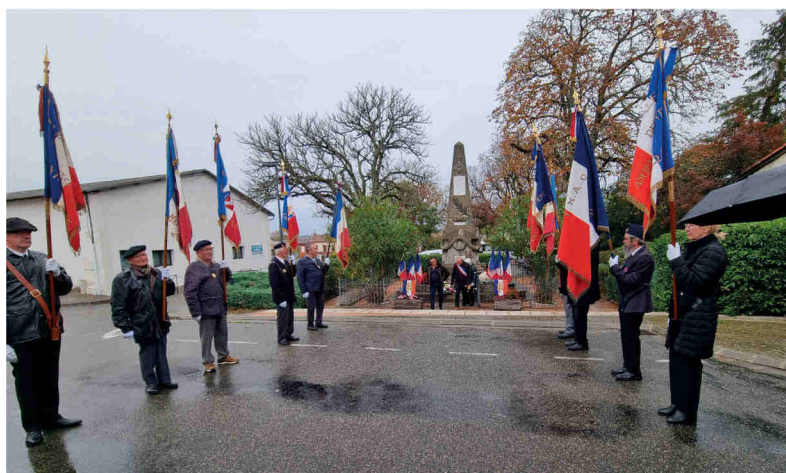
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le vendredi 10 novembre à 14h00, les enfants de nos écoles, accompagnés de leurs enseignantes, se sont rendus au Monument aux Morts pour célébrer l'armistice du 11 novembre.

Sous une pluie battante, ils ont lu le texte d'une chanson de Florent Pagny intitulée Le Soldat, rendant hommage aux Poilus tombés lors de la bataille de Verdun. Ils ont ensuite déposé une gerbe devant le monument. Motivés et courageux, ils ont chanté avec ferveur l'hymne national. Merci à eux, aux membres de leurs familles et au corps enseignant pour leur participation à cette commémoration.



Le samedi 11 novembre à 17h30, les habitants de Cadours se sont joints aux anciens combattants et aux autorités civiles et militaires pour célébrer le 105ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 afin de ne jamais oublier le sacrifice de nos soldats morts pour la France, la paix et la liberté. Cette cérémonie s'est clôturée par un moment de convivialité.



28 janvier 1921 : Inhumation du Soldat inconnu.

**Sur la dalle de granit sont gravés ces mots :
" Ici repose un soldat français mort pour la
Patrie (1914-1918)".**

Cette année, l'hommage est un peu particulier : en ce 11 novembre 2023, la flamme du Soldat inconnu célèbre ses 100 ans. Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé dans le train du maréchal Foch. Dès 1916, la France cherche un symbole pour rendre hommage à ses milliers de soldats disparus pendant la bataille de Verdun. Défendue par Georges Clémenceau, une proposition de loi d'élever un tombeau à la mémoire d'un soldat inconnu est votée par le Parlement le 12 novembre 1919. Le 11 novembre 1920, après avoir reçu les honneurs du Panthéon, le cercueil du Soldat inconnu est déposé dans une chapelle ardente au premier étage de l'Arc de Triomphe. Le 28 janvier 1921, le Soldat inconnu est inhumé sous la voûte du monument. Depuis le 11 novembre 1923, une flamme éternelle veille nuit et jour sur le tombeau ; elle est ravivée tous les soirs, à 18h30.

BREVET NATIONAL DES COLLÈGES

Le 17 novembre dernier s'est tenue la remise des Diplômes Nationaux du Brevet (DNB) au collège Joseph Rey de Cadours. Cette cérémonie était présidée par Madame Camps, Cheffe d'Établissement, et s'est déroulée en présence de Monsieur Didier Laffont, notre maire.

Pour rappel, le brevet est un diplôme qui atteste les connaissances et compétences acquises en fin de collège.



L'évaluation du socle commun, via des contrôles en cours de formation, représente la moitié de la notation (400 points). La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e.

Les épreuves de l'examen représentent quant-à elles l'autre moitié de la notation (400 points). Y sont évalués: le français, les mathématiques, l'histoire-géographie, les sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie) ainsi qu'une épreuve orale. Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif. L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.



Cette cérémonie, chaleureuse, a également permis aux élèves de se retrouver et de revoir une partie de leurs anciens professeurs. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité.

SPECTACLE DE NOËL

Cette année, le spectacle de Noël offert par la mairie aux enfants des écoles a eu lieu le dimanche 10 décembre à 14h30 dans la salle du foyer communal.

Ce spectacle interactif, de théâtre, sculptures de ballons et danses (claquettes) intitulé Les Mondes Étranges de Sabre Noir Le Pirate a été Interprété par Cécile Duriez et Sophie Huby.

Après la représentation, l'arrivée tant attendue du Père Noël a ravi tous les enfants. Cet après-midi récréatif s'est poursuivi par un goûter et la remise de friandises aux enfants.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 27 janvier 2024 à 12 heures aura lieu, à la Halle aux Grains (Foyer Municipal), le traditionnel repas offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus, de la commune.

Cette rencontre festive et animée permet de se retrouver et de passer un moment très agréable. Une invitation sera envoyée prochainement.

COMMÉMORATIONS

Chaque année, le Conseil Municipal, aux côtés des associations représentatives des anciens combattants, invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre).

La formation du cortège a lieu place de la Halle aux Marchands (à 17h30 pour le 19 mars et le 8 mai et à 17h pour le 11 novembre). Ce cortège est suivi d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts et d'un moment de convivialité.

JOURNÉE CITOYENNE

La Journée Citoyenne est un moment privilégié dans la vie de la commune, destiné à être partagé par le plus grand nombre d'habitants de Cadours et des alentours. Cette matinée est dédiée à quelques travaux d'embellissement de notre village, mais est surtout le support permettant de faire se connaître les Cadoursiens entre eux et de nouer des liens au sein de la population.

Malheureusement cette année, le premier rendez-vous fixé au 14 mai a dû être annulé pour cause de mauvais temps et le second, programmé le 24 septembre a également été annulé, seulement 20 participants s'étant inscrits.

Nous espérons vous voir plus nombreux et sous un beau soleil pour les prochaines éditions.



ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TRAITEUR VA CRAQUELIN

VA Craquelin s'est récemment installé à Cadours.

Antonin Ventolini propose des menus et ses services en tant que traiteur, chef privé, pour vos événements d'entreprise, et chef à domicile.

Tél: 07-78-16-14-77, mail: vacraquelin@gmail.com

Instagram: @vacraquelin



GRANGE MÉCANIQUE

Atelier de réparation moto

5 chemin de Lassoulan

Tél: 06 83 59 43 85 Mail: grange.mecanique@orange.fr



SOFY PEINTURE



SOFY PEINTURE, votre nouvelle référence en matière de peinture décorative et votre nouvelle alliée pour sublimer vos espaces.

Passionnée d'art depuis toujours, Sofy Peinture a débuté sa carrière dans le monde du commerce avant de suivre son rêve et d'entreprendre une formation pour devenir peintre décorateur.

Forte d'une solide expérience de 6 ans en tant que salariée, Sofy peinture vient de se lancer dans l'aventure de l'indépendance et a choisi d'apporter son expertise et

sa créativité à la commune de Cadours et ses alentours.

Sa mission ? Conseiller et donner vie à vos idées en réalisant des travaux de qualité qui transforment votre chez-vous en un véritable havre de bien-être.

Ce qui rend Sofy Peinture unique, c'est son engagement envers des solutions respectueuses de l'environnement. En utilisant des peintures biosourcées, elle allie art et éco-responsabilité pour créer des espaces qui respirent la vie.

Si vous cherchez à donner une nouvelle vie à votre espace tout en faisant un geste pour la planète, n'hésitez pas à contacter Sofy Peinture. Elle se fera un plaisir de donner vie à vos idées.

Si vous rêvez d'une décoration qui reflète votre personnalité tout en respectant la planète, n'hésitez pas à contacter Sofy Peinture.



06.70.07.82.86

sofy.peinture@outlook.fr

www.sofypeinture.fr



COIFFEUSE / ESTHÉTICIENNE

Un nouveau salon de coiffure mixte et d'esthétique a ouvert ses portes au 32 Avenue Raymond Sommer.

LE SALON BY JOANNA

Coiffure: 05 61 71 50 17

L'ATELIER DE JUSTINE

Esthétique : 06 73 10 17 02



COIFFEUSE LUNE HAIR

Un nouveau salon de coiffure mixte a ouvert ses portes au 44 Avenue Raymond Sommer.

LUNE HAIR BY SELENE

05 31 54 91 67



PULSAT

Depuis le mois de septembre dernier, un magasin PULSAT, spécialiste électroménager et multimédia, est disponible à Cadours: petit et gros électroménager, hi-fi vidéo, cuisine sur mesure, location de matériels (aspirateurs vapeur, vidéoprojecteurs, pistolets à peinture...), vente et installation d'alarmes, vente et pose de photovoltaïques et de climatisation, ceci en proposant la réparation, l'installation et l'enlèvement de l'ancien pour les appareils.

Chemin Lassoulan 31480 Cadours

Ouvert du mardi au samedi (09:30 - 12:30 / 14:30 - 18:30)

Tél: 06 76 75 32 66 / 05 82 95 06 31



UN PEU D'HISTOIRE

LES DIFFÉRENTES CROIX D'ANTAN

Les croix dans les villages, un patrimoine autant local que culturel.

En bordure des chemins et principalement aux croisements, se trouvent des croix de direction. Très répandues au Moyen Âge pour christianiser les lieux, elles guident et protègent les voyageurs sur les chemins de pèlerinage ainsi que les habitants contre les intempéries, les maladies, les inconnus.

Ces croix très nombreuses, en bois, en pierre ou en métal ont une utilité bien spécifique. Elles témoignent de la ferveur de la foi chrétienne dans la région.



Les croix de dévotion sont implantées sur les hauteurs dominant les bourgs et les villages. Il s'agit souvent de calvaires, de croix de pèlerinage.

Les croix de carrefours peuvent être des lieux où passent les processions et rogations ou sur la voie des convois funéraires.

Les autres croix situées en bordure de chemins peuvent avoir une fonction mémorielle, c'est-à-dire qu'elles ont été érigées à un endroit précis en mémoire soit d'une personne soit d'un événement avec le lieu d'implantation. Il peut s'agir de croix de défunts. Souvent, au pied de ces dernières, se trouve une pierre plate en forme de socle qui servait à déposer le cercueil des défunts lors de processions funéraires avant l'existence des corbillards.

Les croix peuvent également être associées à un monument aux morts. Les croix de mission sont apparues au début du XVII^{ème} siècle. Elles furent également nombreuses à être érigées après la tourmente révolutionnaire où il fallut, pour les représentants de l'Église catholique, restaurer la pratique religieuse.

Enfin, on trouve également des croix de limites signalant l'entrée et la sortie d'un village ou délimitant les propriétés des parcelles cultivées et d'autres types de croix : celles de places, d'églises, de cimetières, de ponts, de maisons, de sources, de fontaines



ÉTAT CIVIL (arrêté au 6 décembre 2023)



NAISSANCES

BENYAHYA Aëlya	09/09/2023
KADI Nayah, Khadija	11/09/2023
LAFFONT Rose, Danièle, Denise	14/09/2023
MICAUD LAHMI Elior, David	04/10/2023
BARGE-SANSELME Lohan, Christian	05/10/2023
BIAJOUX Emile, Philippe, Jean-Luc	30/10/2023
JURAVAR Aliya	18/11/2023



DECES

VIÈS, ép. GUILHEM, Victorine, Clémentine	05/06/2023
FARGES Alain, Pierre, Irénée	09/06/2023
BELTRAN Henri	19/06/2023
MALROUX Claude, Jean, Noël	25/07/2023
JOURDA, ép. CLAVERIE, Marguerite, Pierrette, Joséphine	04/08/2023
OFFER Piérino	15/09/2023
DUILHÉ Mathilde, Augustine, Germaine	19/09/2023
CAILLENS, ép. CAZES, Gaby	03/10/2023
RAYMOND, ép. BORDES, Hélène, Jeanne	06/10/2023
RESPAUD, ép. VIANNAY, Raymonde	19/10/2023
MENU, ép. PÉTILLON, Danièle, Ginette, Fernande	27/10/2023
VILLEMUR, ép. DELEYSES, Berthe	30/10/2023



PACS

WATTEBLED Monia et MEIFFREN Pierre	16/10/2023
------------------------------------	------------

MARIAGE

ORSINY Audrey et BOURQUIN Charles	02/09/2023
BRETON Estelle et CAVAYÉ Allan	23/09/2023

Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480



Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

La mairie est ouverte aux horaires suivants:

- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

